

# L'Echo du Bourbach !

La Gazette de la commune



Automne 2012

# Sommaire

Automne 2012

la Une \_\_\_\_\_ la montagne  
2 \_\_\_\_\_ le sommaire  
3 \_\_\_\_\_ le mot du maire  
4 à 9 \_\_\_\_\_ le conseil municipal  
10 à 11 \_\_\_\_\_ la mémoire de Bourbach  
12 à 19 \_\_\_\_\_ la vie locale  
la Der \_\_\_\_\_ le marché de Noël

## Mairie de Bourbach-le-Haut

8 Route Joffre 68290 Bourbach-le-Haut  
Tél : 03.89.82.41.26 Fax : 03.89.82.49.75  
mairie.bourbach.le.haut@orange.fr

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 16h à 18h30  
Mardi de 8h à 10h  
Jeudi de 17h à 19h  
Vendredi de 8h à 10h

### Permanences des élus :

M. Joël Mansuy,  
Maire : lundi de 16h à 18h.  
M. Jean-Lou Fischer,  
1er Adjoint : jeudi de 17h à 18h.  
M. Denis Perrez,  
2ème Adjoint : vendredi de 9h à 10h.  
Mme Stéphanie Grosdemange  
3ème Adjointe : sur rendez-vous

### Adresses sur le net :

le site officiel de la commune :  
[www.bourbach-le-haut.fr](http://www.bourbach-le-haut.fr)  
l'actualité de la vie locale :  
[bourbachlehaut.canalblog.com](http://bourbachlehaut.canalblog.com)  
histoires et traditions de Serge Lerch :  
[blhhisto.canalblog.com](http://blhhisto.canalblog.com)  
le Pays Thur-Doller :  
[www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr)  
l'école de Bourbach-le-Haut :  
[ecoleblh.canalblog.com](http://ecoleblh.canalblog.com)  
la revue de presse de Jean-Marie Renoir :  
[jmrenoir.canalblog.com](http://jmrenoir.canalblog.com)

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :  
Béatrice Kaufmann, Joël Mansuy, Serge Lerch,  
Denis Perrez, Bernadette Walter Azouz,  
Frédéric Stenger, Audrey Nowazyk, Dan Thuy Vo



## Conseil de fabrique



## Le projet de fusion intercommunal



## La Couvée de l'école maternelle

la gazette de la commune

# le mot du maire

Chères Bourbachoises, chers Bourbachois,

### Quoi de neuf dans notre village cet automne ?

**D'ABORD UNE RENTRÉE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE RÉUSSIE.** Pourquoi un périscolaire ? Pour accueillir au moins une dizaine d'enfants matin et soir et servir à midi un repas pour 15 à 20 enfants dans l'intérêt de rendre service aux parents qui travaillent. Mais également pour maintenir les effectifs de nos classes et éviter leur fermeture à terme. Le financement est assuré en partie par la Caisse d'allocations familiales assortie d'une participation des parents et d'une part communale. Bon courage à Mme Hergalant et à Stéphanie Hartmann qui en ont la charge.

**CÔTÉ TRAVAUX : LE VIRAGE DE HOUPPACH VA ENFIN ÊTRE SÉCURISÉ** grâce à d'importants travaux financés par le Conseil général du Haut-Rhin. Bien sûr, ce chantier occasionne la fermeture de la route Joffre entre notre village et Masevaux mais c'est une contrariété nécessaire pour une bonne cause.

**LES TRAVAUX À LA FERME-AUBERGE COMMUNALE DES BUISSONNETS DANS LE CADRE DU RÉSEAU DE GÎTES D'ÉTAPES EN MONTAGNE ONT COMMENCÉ.** Le financement de cette opération est subventionné à hauteur de 80 % par la Région, le Département, la Communauté de communes du Pays de Thann et l'Union Européenne au titre du programme de développement rural Leader. Les vingt autres pourcents seront pris en charge par la commune.

En régie communale, nous avons réalisé un abri pour stocker le matériel des gîtes dédiés aux touristes.

**LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ENTRE DANS SA PHASE FINALE.** Il a été validé tout récemment par le conseil municipal. Après quoi, il y aura trois d'enquête publique et un mois pour les remarques des habitants. Tout devrait être réglé pour fin avril 2013. La finalisation de ce PLU conditionnera notre démarche de permis construire quant à la réalisation d'un chalet au verger communal. Nous avons d'ores et déjà obtenu un financement de l'Union Européenne (programme Leader) de 28 000 euros ainsi qu'une aide de 9000 euros de la part du Conseil général du Haut-Rhin ce qui couvre 55% du financement de ce projet.

La sénatrice Patricia Schillinger, que j'ai sollicitée, nous a accordé 5000 euros pour le financement de notre véhicule de première intervention dont l'arrivée est prévue vers le 10 janvier 2013.

**LA PROCÉDURE DE FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DE THANN DONT LE VILLAGE EST MEMBRE ET DE CERNAY ET ENVIRONS SUIT SON COURS. ELLE DEVRAIT INTERVENIR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013.**



Les travaux réalisés dans le cadre du réseau des gîtes d'étapes en montagne à la ferme-auberge des Buissonnets suivent leur cours

**NOUS NOUS RETROUVERONS SAMEDI 24 NOVEMBRE AU COL DU HUNDRUCK, DEVANT LE MONUMENT DU BATAILLON DE CHOC À 15 H 30 POUR RENDRE HOMMAGE À NOS LIBÉRATEURS.** Comme chaque année, certains d'entre eux seront à nouveau présents à cette occasion, accompagnés d'une délégation de professeurs et d'élèves du Lycée Janson-de-Sailly de Paris dans les rangs duquel se trouvaient nombre de nos futurs libérateurs.

**LE REPAS DE NOËL DES ANCIENS DE NOTRE VILLAGE ET DU PERSONNEL COMMUNAL AURA LIEU DIMANCHE 16 DÉCEMBRE, JOUR DE LA SAINTE-ALICE.** Nous aurons une pensée pour Alice Nussbaum qui vient de nous quitter.

Les voeux du maire à la population auront lieu samedi 19 janvier 2013 à 17 h 30 au foyer rural.

Bonne lecture de votre Echo du Bourbach ! et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Votre maire

Joël Mansuy

# Conseil municipal

## Déchetterie

## Distribution des badges

« A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la déchetterie d'Aspach-le-Haut sera uniquement accessible aux usagers du Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTc) munis du badge (carte à puce) personnalisé. Vous êtes invités à vous rendre dans la **mairie de votre commune**, aux horaires ci-dessous afin de venir retirer votre badge.

**Prière de vous munir de la présente facture d'ordures ménagères. Pour les usagers n'ayant pas de facture (n'étant pas encore déclarés ou pour ceux dans les ordures ménagères sont facturées actuellement dans les charges par le bailleur – syndic), merci de vous présenter avec un justificatif de domicile.**

Mairie de Bourbach-le-Haut : jeudi 29 novembre (14h-19h). Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, un agent sera présent à la déchetterie d'Aspach-le-Haut durant le mois de janvier 2013.

## Tarifs foyer rural Pour la Musicolonie

La traditionnelle Musicolonie a eu lieu du 11 au 19 août 2012 au foyer rural. Le conseil municipal a décidé de louer ledit foyer au tarif spécial d'un montant de 400 € pour la période demandée et précise qu'il s'agit d'un geste de soutien en faveur de la musique municipale de Masevaux.

## Communications

### Ancienne décharge

Dans le cadre de la convention ATESAT, les services de la DDT ont été sollicités afin d'établir une étude pour l'aménagement de l'ancienne décharge. Une première tranche a été achevée au courant de l'année 2004. Afin de programmer une seconde phase de travaux, un dossier de demande de subvention sera transmis à l'ADEME. Le conseil municipal donne son accord de principe pour ledit projet.

### Miroirs de sécurité

L'implantation de différents miroirs de sécurité est programmée le long de la route départementale traversant le village. La commune a obtenu l'accord de la DDT pour cette opération.

### Réserve parlementaire

Le maire informe le conseil municipal qu'il est dans l'attente d'une réponse de l'attaché parlementaire de la sénatrice Patricia Schillinger quant au montant de la réserve parlementaire susceptible d'aider au financement du véhicule de première intervention.

### Etat-Civil

**Le 1er novembre 2012 est décédée  
Madame Alice NUSSBAUM.**

Alice Nussbaum est née le 28 octobre 1925, épouse de François Nussbaum maire de Bourbach-le-Haut de 1959 à 1989 décédé le 7 août 2010.

## Monument aux morts

L'adjoint Denis Perrez présente au conseil municipal un devis portant sur la remise en état des inscriptions des noms figurant sur le monument aux morts.

Le devis des Ets Schneider s'élève à un montant de 1357,80 € HT. Après échanges, le conseil municipal accepte ladite offre et souhaite solliciter une participation financière de la part de l'UNC section Bourbach-le-Bas/Bourbach-le-Haut.

De nouveaux panneaux de signalisation concernant l'équipement hivernal ont été installés aux entrées du village



### Poste de régisseur

### Des gîtes ruraux

Le maire souhaite remercier les élus ayant participé à l'accueil des touristes dans les gîtes des Buissonnets lors des congés d'été.

Une fiche de poste sera également définie lors d'une prochaine réunion et les candidats seront reçus à la mairie pour un entretien d'embauche.

## Réseau de gîtes à la ferme-auberge des Buissonnets

Le maire communique la liste des entreprises retenues par lot, ainsi que le chiffrage correspondant et l'écart entre l'estimation de l'architecte et le devis de l'entreprise. Le conseil municipal accepte ladite proposition.

| Lot | Désignation                      | Estimation HT € | Offre mieux-disante | Entreprise       |
|-----|----------------------------------|-----------------|---------------------|------------------|
| 1   | Gros œuvre démolition            | 67000           | 62989,74            | Lutringer-Sillon |
| 2   | Charpente bois bardage bois      | 9000            | 10200,52            | Bois&Technique   |
| 3   | Couverture étanchéité zinguerie  | 9200            | 10194,28            | Behra Christophe |
| 4   | Menuiseries extérieures bois     | 8100            | 7957                | Alfa Fenorm      |
| 5   | Enduits-peinture extérieure      | 1800            | 2243,13             | Floribat         |
| 6   | Cloisons plâtrerie faux plafonds | 15000           | 14157,85            | Plâtrerie S.H.P. |
| 7   | Menuiseries intérieures bois     | 11700           | 11009,4             | Kleinhenny       |
| 8   | Electricité Courant faible       | 51000           | 49586,11            | Scheubel         |
| 9   | Chauffage ventilation sanitaire  | 76000           | 80172               | Brumer           |
| 10  | Chape carrelage faïence          | 9800            |                     |                  |
| 11  | Revêtement de sol souple         | 3700            | 4025,64             | Alsasol          |
| 12  | Peinture intérieure              | 6000            | 5394                | Schott           |

## Remerciements

En raison du prochain départ de la commune, de Mme Tarozzi Marie-Jeanne, le maire a souhaité la remercier pour son investissement au sein du conseil municipal. Un pot de départ sera servi à cette occasion

## PLU

Le maire informe l'assemblée, que la prochaine étape consistera à obtenir la validation des services de l'Etat.

## Périscolaire

Compte-tenu que neuf élèves quittent l'école élémentaire pour une rentrée en classe de sixième, de ce fait le nombre d'enfants au service du midi a baissé. Par contre, le matin et le soir, les effectifs sont en moyenne d'environ cinq enfants. Ces effectifs permettent un équilibre de ce service.



## Conseil municipal des enfants

### Ce qui s'est passé...

Sortie Accro branche du 15/09/2012 à Kruth Wildenstein :

Les bénéfices obtenus lors de la Bourse aux livres du mois de mai nous ont permis d'adresser un chèque de 530 € à l'association Petits Princes et les 500 € restants ont servi au financement d'une grande partie l'activité accrobranche qui a eu lieu le 15/09/2012 (une participation de 2 € par enfant a été demandée aux parents).

Cette activité a connu un grand succès: 44 enfants, entre 3 et 14 ans y ont participé; une très bonne ambiance était au rendez-vous dans le bus, durant le pique-nique, sur les arbres, dans les airs ...tous les enfants se sont dépensés et dépassés! Bravo!

Nous tenons à remercier l'AACT ainsi que les parents qui nous ont accompagnés.

### A venir...

#### Les prochaines élections:

Les élections du prochain CME auront lieu courant du mois de janvier ; une information concernant les modalités de cette élection sera diffusée aux enfants et aux parents début janvier.



# La Fête de Noël des Aînés

aura lieu  
le dimanche 16 décembre à partir de 11 h 30

au foyer rural.



## Les préparatifs des décorations de Noël

pour le sapin de la commune  
exposé au marché de Noël  
du Pays de Thann inauguré  
vendredi 23 novembre.

La conseillère municipale Caroline Welker (à gauche) et l'adjointe Stéphanie Grosdemange ont confectionné les décorations sur le thème "Mille et une guirlandes" qui orneront le sapin représentant la commune au marché de Noël du Pays de Thann.



Le repas de la Saint Sylvestre aura bien lieu au foyer rural le 31 décembre 2012

Toutes les personnes souhaitant y participer peuvent s'inscrire  
jusqu'à la fin du mois auprès de l'AACT ou à la Mairie.



## l'atelier de poterie

se tient tous les lundis après-midi à compter de  
14h30 - pour tous renseignements, s'adresser à  
Sandrine SURDEY au

03 89 39 21 79 - 06 17 05 50 98



## Service de garde des Pharmacies

### Pharmacies de garde jusqu'au 1er janvier 2013

Pharmacie de la collégiale (44, rue de la Première Armée, Thann) :

Pharmacie de l'hôtel de ville (21, rue Clemenceau, Cernay) :

Pharmacie Beyrath (32, rue Charles de Gaulle, Vieux-Thann) :

Pharmacie Banon (9, place Clemenceau) :

Pharmacie du marché (9, rue Traversière, Cernay) :

Pharmacie Dirr (3a, rue du Fossé des Flagellants, Masevaux) :

Pharmacie de Sentheim (22 ; Grand-Rue, Sentheim) :

Pharmacie Ginglinger (29, rue Poincaré, Cernay) :

Pharmacie de la Croisière (5, avenue d'Alsace, Centre Leclerc, Cernay) :

Pharmacie Saint-Jacques (142, rue de la Première Armée, Thann) :

Pharmacie du Grand-Ballon (34, rue des Vosges, Bitschwiller-lès-Thann) :

Pharmacie de Burnhaupt (65, rue Principale, Burnhaupt-le-Haut) :

Pharmacie des Trois Sapins (52, rue du Général de Gaulle, Thann) :

24 et 25 novembre, 17 et 28 décembre.

26 novembre et 25 décembre.

27 novembre, 7, 10 et 26 décembre.

28 novembre, 11, 18 et 27 décembre.

29 novembre, 11 et 24 décembre.

30 novembre, 14 et 31 décembre.

1er, 2 et 19 décembre.

3, 13 et 22 décembre.

4, 15 et 16 décembre.

5 et 23 décembre.

6, 29 et 30 décembre.

8, 9 et 21 décembre.

20 décembre et 1er janvier 2013.

## Gym Pilates

Les séances de gym Pilates ont débuté au mois de septembre.

Elles ont lieu les jeudis de 20 h à 21 h au foyer rural dans une ambiance conviviale. La méthode Pilates a pour objectif de renforcer de manière équilibrée la musculature (muscles profonds et muscles superficiels). Elle repose sur l'exécution consciente de mouvements lents et contrôlés calés sur le rythme respiratoire. La gym Pilates a une action bénéfique sur les muscles, les os, mais aussi

sur les articulations. Une pratique régulière de cette discipline aide à conserver plus longtemps une liberté de mouvement et a corrigé les déformations posturales qui ont tendance à s'installer avec l'âge.

Il est toujours possible de se joindre au groupe même en cours d'année

03 89 38 06 42



De nouveaux panneaux de signalisation concernant l'équipement hivernal ont été installés aux entrées du village.

Petite Chronique  
du bon vieux temps (6)

De  
1767  
à  
1772

1767

L'école se tient maintenant dans la « Stube » de Michel Gstalter ; quelques bancs et une table sont renouvelés.

Une messe a été dite à la chapelle lors de la fête de l'Exaltation de la Croix.

« Lorsque les femmes du village ont élu la sage-femme, elles ont consommé pour 3 livres et 12 sous de pain et de vin ». Cette mention dans les comptes annuels est intéressante à plus d'un titre et elle bouleverse sensiblement l'opinion qu'on a généralement des femmes de cette époque.

On pensait qu'elles ne fréquentaient l'auberge que le mardi de carnaval, leur jour d'amusement et de sortie ; mais voilà qu'on leur permet de se réunir (et à l'auberge) pour régler une affaire strictement de leur compétence !

La désignation « démocratique » de la sage-femme annonce les temps nouveaux, où l'autorité ne vient pas seulement « d'en haut ». Enfin, il faut noter l'importance dévolue à cette nouvelle fonction de la sage-femme à laquelle tout le monde semble s'intéresser ; même l'évêque, dans ses tournées pastorales, pose souvent la question s'il existe une sage-femme dans la paroisse.

Un ouvrier mineur se voit accorder la remise d'impôt, appelé « Steuer » qui se monte à une livre. Nombreuses étaient les mines exploitées dans la vallée de Masevaux au XVIII<sup>e</sup> siècle ; on recherchait surtout le fer.

*Deux faits intéressants sont à noter dans les six années évoquées à travers les archives concernant Bourbach-le-Haut, à savoir l'élection de la sage-femme du village et la contrebande du sel de gabelle entre la vallée de la Thur et celle de la Doller.*

1768

Henri Daegelen et Henri Lerch versent un loyer de 17 livres pour le pré communal qu'ils ont loué au Hundsrück.

Sur ordre des autorités, il a fallu livrer quatre grumes à Belfort pour être utilisées aux fortifications de la place.

1769

Le garde-forestier Michel Beltzung et la sage-femme, l'épouse de Jacques Nussbaum, ont été exemptés de corvées.

Jean Segner a été « reçu » comme manant et a payé son droit d'entrée et une livre « pour un coup de boisson ».

Un nouveau maître d'école est engagé et, pour le retenir, on accepte ses conditions, même un supplément annuel de 12 sous pour l'achat de tabac. La cloche de la chapelle a été changée contre une nouvelle ; il en coûtera 40 livres à la communauté. Elle sera baptisée en l'église paroissiale de Masevaux.

1770

L'instituteur « a quitté le village », sans avoir fait rentrer les contributions d'écolage, on ne peut tolérer pareille grève fiscale des parents d'élèves. Trois rapports sont adressés contre ces parents récalcitrants, pour les faire apparaître devant la justice seigneuriale à Masevaux ; mais les « délinquants ont fini par s'arranger à l'amiable avec le receveur ». Les « milices » (jeunes recrues) ont été conduites, avec ceux d'autres villages, à Strasbourg.

La femme de Joseph Portmann (fermier de la communauté) a été portée par quatre hommes à l'hôpital de Masevaux. Le fermier de la vente du sel à Masevaux (dit du Salzkasten) engage Joseph Speckler, habitant de Bourbach-le-Haut, « pour surveiller le chemin de Thann à Masevaux, arrêter les personnes suspectes, leur confisquer le sel dont elles pourraient être munies et en dresser procès-verbal ». Il semble donc que le sel de gabelle ait été moins cher à Thann et que la contrebande trouvait son profit à passer par la route du Hundsrück.

« pour enseigner à la sage-femme l'art de son métier ». Excellente recette : on a pu vendre pour 300 livres de bois provenant du Katzenstein. Il s'agit probablement du bois de chablis.

Joseph Speckler, le surveillant de la route de Thann à Masevaux pour le compte du fermier de la gabelle, « a été quelques fois menacé dans ses fonctions et même attaqué dans sa personne » ; il obtient que lui soit adjointe une deuxième personne. Le petit pont par dessus la rivière a été refait pour 12 livres et 4 sous.

(à suivre)

1771

Toutes les communautés de la seigneurie de Masevaux (de Guewenheim jusqu'à Sewen) sont obligées de fournir annuellement le bois de chauffage à l'hôpital de Masevaux. Bourbach-le-Haut paie 8 livres pour frais de transport jusqu'à Masevaux.

Dès acquisition de la métairie du Butigberg (1762), la communauté se trouvait en procès avec l'ancien propriétaire. On se voit obligé de chercher des documents auprès de Schneider Philippe de Thann.

On parle de la poursuite de l'interminable procès avec la ville de Masevaux au sujet du Rossberg.

1772

Conrad Mader sollicite son admission comme bourgeois de Bourbach-le-Haut : il sera reçu moyennant le versement d'un droit qui est maintenant fixé à 100 livres. Huit années auparavant, ce droit n'était que de 55 livres ! La classe des bourgeois tend ainsi à se refermer sur elle-même en rendant plus difficile l'admission de nouveaux venus. Il faut ajouter que les avantages dont « jouissent » ces bourgeois sont de plus en plus recherchés, en raison du renchérissement du prix du bois. On verse une indemnité de 24 livres au docteur Thaler de Masevaux,

Recherches et textes de Louis Uhlrich (1925 – 2008)

Publiés en 1970

Archives de la Ville de Masevaux déposées à la Maison du Patrimoine de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux.



Photo de Bourbach-le-Haut prise en mai 1918 par Georges Chevalier (1882-1967).

*En avant plan (au milieu du cliché) la petite maison n°13, occupée à cette époque par Conrad Lerch, son épouse Eugénie Nussbaum et leurs sept enfants, dans laquelle se tenait l'école dans la seconde moitié du 18e siècle.*



# Commémoration du 11 Novembre



Elus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, écoliers et habitants ont rendu hommage aux morts pour la France.

Elus, anciens combattants, sapeurs-pompiers et habitants se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1918. Le maire Joël Mansuy a donné lecture du message de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants (lire ci-dessous). Avec une nouveauté en ce 94<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la Grande Guerre, l'élargissement de l'hommage rendu aux soldats morts pour la France dans des opérations militaires récentes notamment en Afghanistan.

pour un nouvel hommage avant de partager le verre de l'amitié offert par la commune à La Framboiseraie.



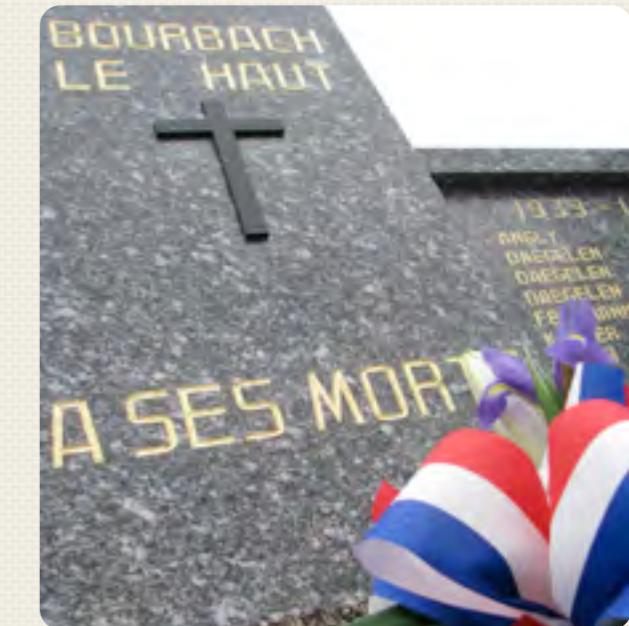
« Le 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à quatre ans d'une terrible guerre. Premier conflit mondial, qui marque par son ampleur et par le nombre de victimes, militaires et civiles, l'entrée brutale dans ce 20<sup>eme</sup> siècle sanglant, la Grande Guerre marquera à jamais les esprits. Car malgré la joie de la victoire, les familles pleuraient leurs morts. Une hécatombe venait de se

produire et, bientôt, chacun ressentait l'impérieuse nécessité que la Nation tout entière, pour se reconstruire, reconnaissse son malheur et s'y associe. Plusieurs étapes favoriseront cette résilience.

L'inhumation sous l'Arc de Triomphe, le 28 janvier 1921, du corps d'un soldat inconnu, pour symboliser tous les morts de la Grande Guerre. Le vote par le Parlement, il y a eu 90 ans cette année, le 24 octobre 1922, d'une loi fixant au 11 novembre la "commémoration de la victoire et de la paix". L'allumage, par André Maginot, ministre de la guerre et des pensions, le 11 novembre 1923, d'une flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, qui, depuis lors, ne s'est jamais éteinte.



Les inscriptions sur le monument aux morts du village ont récemment fait l'objet d'une restauration.



La réalisation de monuments aux morts dans presque toutes les communes, pour porter les noms de leurs enfants "morts pour la France", auxquels s'ajouteront, ultérieurement, ceux des victimes des autres conflits. La disparition des témoins de la guerre de 1914-1918 et l'inéluctable déclin du nombre des acteurs des conflits suivants appelaient une évolution pour maintenir la portée symbolique de cette journée.

C'est le sens de la loi du 28 février 2012, qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France tout en conservant les

autres journées nationales parlementaires du début des années vingt avaient voulu que la journée nationale du 11 novembre soit placée sous le double signe de la Victoire et de la Paix. Ce dernier but semblait alors bien aléatoire, comme allaient le démontrer les décennies suivantes. Mais finalement, ces parlementaires étaient des précurseurs. En volant la loi instituant une "Journée de la victoire et de la paix", ils espéraient que soit célébrée dans l'avenir une "Journée de la victoire de la paix".



# Conseil de fabrique

NOUVELLE

PRÉSIDENCE

Dimanche 7 octobre, à la faveur d'une messe célébrant la Saint-Michel, patron de l'église de la commune, Olivier Tarozzi a cédé la présidence du conseil de fabrique à Philippe Nussbaum.

Après plus de vingt années passées au sein du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Michel dont neuf en qualité de président, Olivier Tarozzi a pris la décision – pour des raisons d'éloignement – de céder son fauteuil.

Sous sa présidence, l'église aura notamment connu une rénovation exemplaire en 2004 saluée par tous ceux qui depuis ont pénétré dans le bâtiment qui surprend par sa sobriété, son dépouillement et son esthétisme. C'est Philippe Nussbaum, jusqu'alors secrétaire du conseil de fabrique, qui lui succède.



Olivier Tarozzi (à droite) a cédé la présidence du conseil de fabrique à Philippe Nussbaum.

# La fusion intercommunale expliquée aux élus

DANS LE CADRE DU PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DE THANN (CCPT) ET DE CERNAY ET ENVIRONS (CCCE), plusieurs responsables de ces deux intercommunalités ont fait le déplacement jusqu'au foyer rural pour expliquer la démarche aux élus du village mais aussi des communes voisines de Bourbach-le-Bas et Rammersmatt. Michel Sordi et Jean-Paul Omeyer pour la CCCE, Jean-Pierre Baeumler et Michel Habib pour la CCPT, ont exposé les enjeux et les changements que cette fusion impliquera



REVENANT SUR LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL RÉALISÉ PAR LE PRÉFET DU HAUT-RHIN ET DANS LEQUEL LA FUSION DES DEUX EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) était préconisée, ils ont rappelé que, par arrêté préfectoral

en date du 24 septembre 2012, le périmètre de la future communauté de communes avait été confirmé et arrêté. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Communauté de communes de Thann-Cernay comptera 17 communes et représentera une population de 40 000 habitants. Ces compétences seront multiples, de l'économie au patrimoine en passant par les transports, l'environnement, le service aux habitants, la culture...

JUSQU'AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014, LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ACTUELLEMENT EN PLACE AU SEIN DES DEUX INTERCOMMUNALITÉS CONTINUERONT DE SIÉGER. Ensuite, les effectifs seront diminués de façon à atteindre une quarantaine de représentants.

Chaque commune disposera d'un délégué pour 1000 habitants. A Bourbach-le-Haut, il n'y aura donc qu'un délégué communautaire pour représenter les intérêts du village. Il sera assisté d'un suppléant qui pourra siéger mais ne votera qu'en l'absence du titulaire.

D'UN POINT DE VUE FISCAL, LES RESPONSABLES DE LA CCPT ET DE LA CCCE ONT PROMIS QUE LA FUSION N'AURA D'INCIDENCE NI SUR LES MÉNAGES NI SUR LES BUDGETS DES COMMUNES.

La future communauté de communes passera sous le régime de la fiscalité professionnelle unique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutes les recettes professionnelles des communes membres lui seront transférées mais seront compensées à l'euro prêt par l'attribution d'une indemnité. Enfin, la création de cette nouvelle structure dont le mode gouvernance reste encore à définir apportera, selon ses défenseurs, un surcroît de dotation de la part de l'Etat de l'ordre de 228 000 à 291 000 euros de plus.

Les responsables des communautés de communes du Pays de Thann et de Cernay et environs ont présenté le projet de fusions des deux intercommunalités aux élus de Bourbach-le-Haut, Bourbach-le-Bas et Rammersmatt

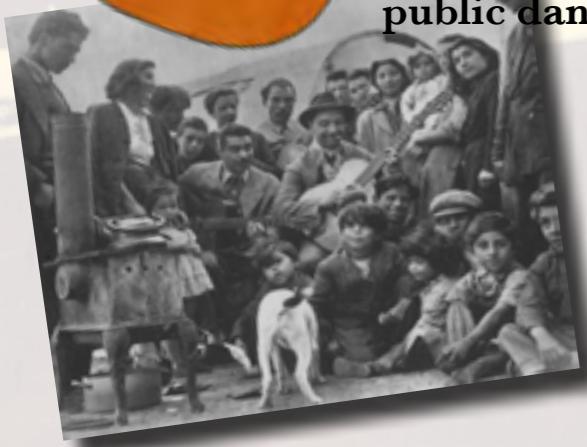


# Journées Musicales

## Le Chinois, Django & Co

Vendredi 10 août, les Journées musicales du Pays de Thann ont offert au public du foyer rural d'entendre le guitariste Sébastien Kauffmann, dit « Le Chinois », accompagné de son cousin Djanito Félix et du contrebassiste Gilou dans un répertoire dédié au jazz manouche, plus particulièrement à Django Reinhardt, mais qui a également proposé des airs populaires et quelques belles improvisations.

La soirée aura été marquée par l'intervention, en duo avec « Le Chinois », de la jeune Julia, qui a plongé le public dans l'atmosphère d'un campement manouche.



Le Chinois en duo avec la jeune Julia

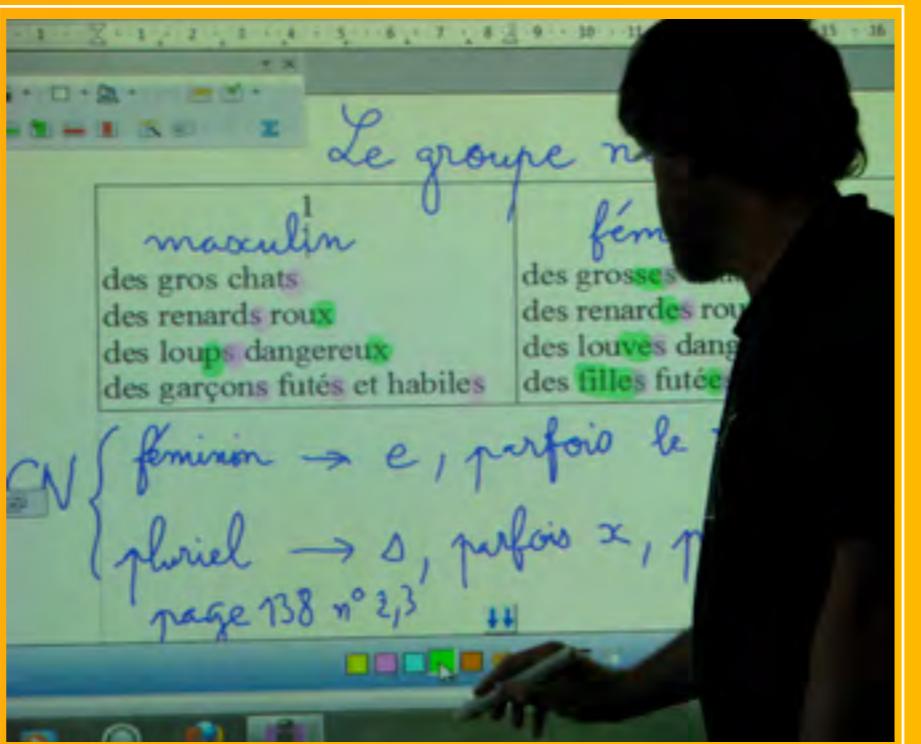
## Un Tableau Interactif à l'école

### LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Depuis le mois de mai 2012, l'école primaire est équipée d'un Tableau Blanc Interactif, un système de vidéoprojection, muni d'un écran et d'un stylet, qui complète l'équipement numérique et informatique (internet, ordinateurs) déjà à la disposition de la classe de l'école élémentaire.

### UNE NOUVELLE APPROCHE

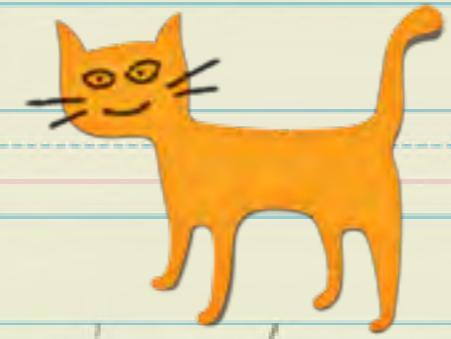
Pour le maître Christophe Adam et ses élèves, ce dispositif offre une nouvelle approche des apprentissages, avec une visualisation collective attractive, instructive et ludique, où toutes les matières peuvent être traitées, avec l'attention la plus vive et la participation animée des écoliers, stimulés par toutes les interactivités possibles des nouvelles technologies.



la gazette de la commune

# Les ANIMAUX

## en COULEURS



abcde

Les plus jeunes des musicolons sur la scène du Cercle catholique de Masevaux pour le concert de clôture.



Dimanche 19 août, c'est au Cercle Saint-Martin de Masevaux que s'est déroulé l'épilogue de l'édition 2012 des Musicolones et Musicolominies. Autour de l'œuvre de Camille Saint-Saëns, « Le carnaval des animaux », c'est à un spectacle baptisé « Les animaux en couleurs » que les musicolons les plus âgés, hébergés à la maison familiale du Baeselbach, ont convié parents, proches et amis.

Quant aux plus jeunes qui campaient à côté du foyer rural, ce fut à des évocations de « Couleur menthe à l'eau » ou du « Temps des cerises » qu'ils invitèrent l'auditoire.

## Une Couvée à la maternelle

Dans le cadre d'un projet scolaire d'éveil à la vie les enfants de la maternelle ont vécu une inoubliable expérience. Avec l'aide de M. Meyer, un aviculteur de Sausheim, les écoliers ont assisté aux différents stades menant à la naissance de poussins. En effet, 24 œufs ont été mis en couveuse dans les locaux de la maternelle. Les enfants les ont miré grâce au faisceau d'une lumière et les ont régulièrement tournés pour recréer les conditions d'écllosion en veillant bien à maintenir une chaleur de 38°C à l'aide d'une lampe chauffante et un taux d'humidité suffisant.

Au bout de trois semaines, leurs efforts ont été récompensés puisque deux poussins nés dans la nuit les attendaient en classe ! Les enfants les ont baptisés Luigi et Mario ! Les deux compères ont ensuite rejoint l'élevage de M. Meyer non sans avoir offert l'occasion aux petits protégés d'Isabelle Zalguenne de poser toute une série de questions à l'aviculteur qui avait en outre prêté une malle pédagogique et des documents financés par le Conseil général du Haut-Rhin pour enrichir cette découverte du monde animal.



Les enfants ont baptisé leurs poussins Luigi et Mario

# Page d'information



## Formation SECOURISME

Janvier 2013  
le 19 et 26 janvier

### L' amicale des sapeurs-pompiers

de Bourbach-Le-Haut - Centre de Premier Intervention propose aux habitants du village de passer une formation de secourisme.

Formateur : Daniel PEQUIGNOT

Assistante : Sandrine SURDEY, sapeur-pompier

Cette formation de 8 heures se déroulera sur deux demi-journées de 4 heures et abordera huit modules :

- La protection
- l'alerte
- la victime s'étouffe
- la victime saigne abondamment
- la victime est inconsciente (Position latérale de sécurité...)
- la victime se plaint d'un malaise
- la victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Cette formation, réservée au plus de 14 ans aura lieu les samedis matin de 8h à 12h au CPI de Bourbach-Le-Haut.

Suivant le nombre de participants, possibilité de proposer une deuxième cession les samedis après-midi de 13h30 à 17h30.

**Réserve et gratuit pour les habitants de Bourbach-Le-Haut.**

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de la Mairie au : 03 89 82 41 26.

**En cas de problème, le formateur  
Daniel Pequignot reste à votre disposition  
03 69 29 18 00**

**Attention !**  
Ce stage ne peut accueillir que 10 personnes par groupe et un nombre minimal est imposé.  
En cas d'inscription insuffisante, il sera reporté ou annulé.  
La pré-inscription est à remettre à la mairie avant le 05/01/2013.

## Amicales des Sapeurs-Pompiers

8 Route Joffre 68290 BOURBACH-LE-HAUT

Bruno Casset  
Chef de corps

**Demande de Formation de secourisme**

**le 19 et 26 janvier 2013**

**LE SECOURISME POUR TOUS**  
**Formateur Agrée par la CRANAM 67000 Strasbourg**

**Fiche d'inscription**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Expérience en secourisme : .....

Je soussigné(e), .....

Date : ..... Signtaure : .....

## Agir avec les sans emploi

**Agir est une association intermédiaire conventionnée par l'Etat oeuvrant dans l'économie sociale et solidaire.**

Sa vocation est la mise à disposition de personnel auprès de clients divers (particuliers, collectivités, associations, entreprises, artisans, bailleurs locatifs, syndics de copropriétés).

Les compétences des salariés sont diverses : travaux ménagers (ménage courant, nettoyage complet, lavage des vitres...), aide (à la préparation des repas de fêtes, aux courses, au déplacement...), repassage (à domicile ou à l'association), aide au jardin (tonte, débroussaillage, taille de haies, potager, bêchage...), ramassage des feuilles mortes, déneigement, manutention (bois de chauffage, meubles, rangement de caves...).

Pour les travaux s'inscrivant dans les services à la personne, le bénéficiaire peut profiter d'une réduction fiscale de 50% des sommes versées à l'association.



Agir peut intervenir dans les 48 heures et se charge des formalités administratives.

## Agir avec les sans emploi

33, rue Henri-Lebert 68800 Thann.

03 89 37 99 61

Mail : [agir.thann@wanadoo.fr](mailto:agir.thann@wanadoo.fr)

Site : [www.agir-thann.fr](http://www.agir-thann.fr)

# Le marché de Noël

**de la commune de Bourbach-Le-Haut  
se tiendra en novembre les**

**samedi 24 (de 14 h à 18h)  
et dimanche 25 (de 10 h à 17 h)**

*Retrouvez l'ambiance chaleureuse du village  
et les plaisirs traditionnels de Noël*

**Au Foyer Rural**



*La magie de Noël*

*Entrée libre*